



CFTC-Education Nationale

CFTC-Enseignement Privé
SNEC - CFTC

Syndicat National de l'Enseignement Chrétien

CFTC- Enseignement Public
SCENRAC

Syndicat CFTC de l'Éducation Nationale,
de la Recherche et des Affaires Culturelles



RAPPORT DU SENAT SUR LA REFORME DU BACCALAUREAT

ACCUEIL FAVORABLE DE LA CFTC EDUCATION NATIONALE (Enseignement Public et Enseignement Privé sous Contrat)

Le SCENRAC-CFTC et le SNEC-CFTC se reconnaissent dans les propositions du groupe de travail du Sénat sur le Baccalauréat.

La garantie d'ouvrir un crédit personnel de formation professionnelle ou initiale de trois années d'études à tout bachelier décidant d'entrer dans la vie active, ainsi qu'à tout élève sortant sans le BAC est une demande qui figure dans le statut du travailleur que prône la CFTC.

Le SCENRAC-CFTC et le SNEC-CFTC sont attachés à la garantie de la valeur du BAC, en particulier dans les principes républicains d'évaluation.

L'orientation des lycéens, futurs étudiants, demeure aussi une nécessité sans que l'on doive pour autant en arriver à une sélection à l'entrée de l'Université.

Pour le SCENRAC-CFTC et le SNEC-CFTC, le BAC, premier diplôme de l'enseignement supérieur, doit impliquer dans ses modalités, les débouchés et les possibilités d'orientation vers cet enseignement supérieur.

Le SCENRAC-CFTC et le SNEC-CFTC ont toujours considéré la voie technologique comme une voie d'excellence.

Le SCENRAC-CFTC et le SNEC-CFTC redisent néanmoins que le Bien Commun ne passe pas par l'obtention du Bac pour 80 % d'une tranche d'âge, mais par la nécessité de permettre à tous les élèves, collégiens, lycéens et étudiants de s'insérer au mieux de leurs compétences dans la société.

Paris, le 16 juin 2008